

## Des rivières à parrainer ...

*L'état général de nos cours d'eau nécessite que chacun, les écoliers, les communes, les riverains, ... s'y intéresse à sa manière. Pour sensibiliser et mobiliser les plus jeunes à la protection et à la valorisation de nos rivières, il sera proposé, dès octobre 2007, à toutes les écoles primaires et maternelles du sous-bassin Semois-Chiers de parrainer un ruisseau proche de leur école.*

*Deux écoles « pilotes » ont déjà pu tester et s'engager dans un projet de parrainage de rivière cette année; il s'agit de l'école communale de Termes et de l'école de la Communauté Française de Musson.*

### Projet de parrainage de rivière de l'école de la Communauté Française de Musson

Le 7 mai dernier, la classe de 3<sup>ème</sup> primaire de Madame Yans a bénéficié d'une journée d'animation sur le thème de l'eau réalisée par Zita Csanyi du CRIE de la Forêt d'Anlier. Lors d'activités en bordure de la Batte, ces écoliers ont été frappés par la présence de débris jonchant les berges. Ils ont donc souhaité mener des projets sur le thème des déchets et de parrainer un tronçon de la Batte proche de leur école.

Le 12 juin, était organisée en « grande pompe » l'officialisation de leur engagement à la mairie de Musson. La directrice - Mme Jung, l'institutrice - Mme Yans et tous les élèves ont signé leur projet de parrainage. Témoins de cette volonté d'agir, les responsables communaux, le CRIE de la Forêt d'Anlier et le Contrat de Rivière Ton-Messancy ont apposé leur cachet et contresigné leur charte.

### Parrainage de rivière

Titre du projet : *Vers une rivière propre*

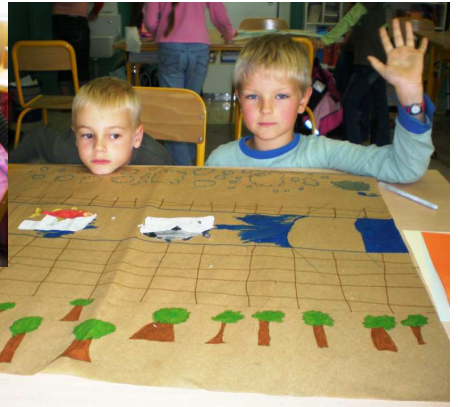
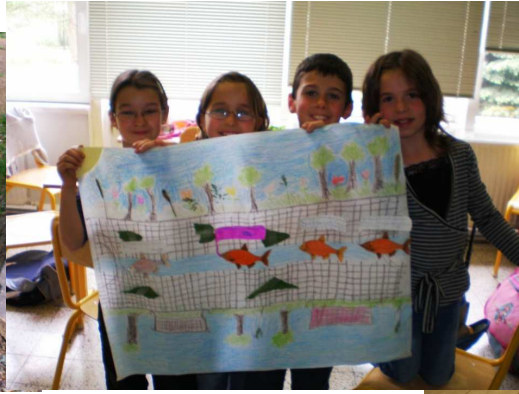
Objectifs : *réalisation d'affiches pour sensibiliser les citoyens à la protection de la rivière ; les affiches sont également annonciatrices du projet mené.*

Coordinateurs du projet : *deux élèves de la classe - Chloé Jacquemin et Louca Ughi*

Etapas du projet : *- réalisation des affiches*

- trouver les slogans accrocheurs*
- 12 juin : signature à la Commune*
- chaque semaine, nettoyage des bords de la rivière*
- poursuite en 4<sup>ème</sup> année, avec ces mêmes élèves du projet commencé en 3<sup>ème</sup> année*
- signatures : 16 élèves, Mme Joëlle Yans (titulaire), Mme Jung Cathy (directrice), Commune de Musson, CRIE de la Forêt d'Anlier, CR Ton-Messancy*

Lors de cette cérémonie, Chloé, Nicolas, Louca et Axelle ont expliqué ce qu'ils avaient déjà réalisé. Entre autre, un poème (voir ci-dessous), et deux affiches incitant les citoyens à ne plus jeter leurs déchets dans la rivière dont les slogans sont : «*Jetez vos papiers à la poubelle et notre rivière sera plus belle*» et «*Moins de pollution = plus de poissons*». La commune installera ces deux panneaux en bordure de la Batte. Ils se sont également engagés à nettoyer leur tronçon de rivière chaque semaine et à poursuivre le parrainage de la Batte en 4<sup>ème</sup> année.



### Une poésie peu ordinaire

*Au fil de l'eau  
 Au fil des flots  
 Nous avons découvert  
 Notre belle rivière.*

*A quoi sert l'eau  
 Qui coule dans nos ruisseaux ?  
 Son utilité, ses dangers  
 Comment ne pas la gaspiller ?*

*Du captage  
 A la station d'épuration  
 L'eau voyage  
 Et subit des modifications !*

*Cet or bleu  
 Qui nous est indispensable  
 Essayons de notre mieux  
 De le rendre intarissable !*

**Les élèves de 3<sup>ème</sup> primaire de  
 EFCF de Musson**

## Les enfants parrainent la Batte

C'est une première pour le contrat rivière Ton-Messancy: à Musson, une classe parraine un cours d'eau.

● Jean-Paul DAUVENT

L'initiative est originale: une classe scolaire (la 3<sup>e</sup> année primaire de l'école de la Communauté Française) a décidé de parrainer une rivière (la Batte), à Musson. C'est le président du contrat rivière Ton - Messancy, le bourgmestre mussonnais Michel Vans qui est heureux. Et pour marquer sa satisfaction et ses encouragements, il a reçu la quinzaine d'élèves avec l'institutrice, Joëlle Yans et la directrice Cathy Jung en l'hôtel de ville pour la signature d'une charte de parrainage.

Représentant les élèves, Chloé, Nicolas, Louca, Axelle et Marine ont expliqué leurs premières prises en charge. Ils ont réalisé deux panneaux, l'un invitant le public à jeter les papiers dans les poubelles pour rendre la rivière plus belle et l'autre disant que «*la Batte n'est pas une poubelle*». Ils seront encadrés et placés aux abords de la rivière à proximité du Bourgmestre-président. L'engagement porte aussi «*avec une oreille toujours attentive de la Commune*», à consacrer un peu de temps chaque semaine pour que la rivière reste en bon état.

L'idée est arrivée suite à une réflexion sur l'eau, la visite de la rivière et un voyage scolaire à Peruwelz.

Les enfants ont déjà procédé à des ramassages de déchets sur les rives. Le contrat moral liant les enfants sera poursuivi les années futures. C'est la première fois qu'une

école parraine un cours d'eau dans le cadre du contrat rivière Ton-Messancy. Elle pourrait faire des émules en Gaume souffle-t-on. De son côté le CRIF d'Anlier, représenté par Mme Zita, rappelle

que l'école de Termes s'est déjà investie dans semblable résolution et que l'entreprise mussonnaise pourra servir de base pour la réalisation d'un dossier pédagogique pour d'autres écoles. ■



Fiers, les enfants ont présenté affiches et contrat les liant à la Batte à Musson.

L'Avenir du Luxembourg - Samedi 16 juin 2007

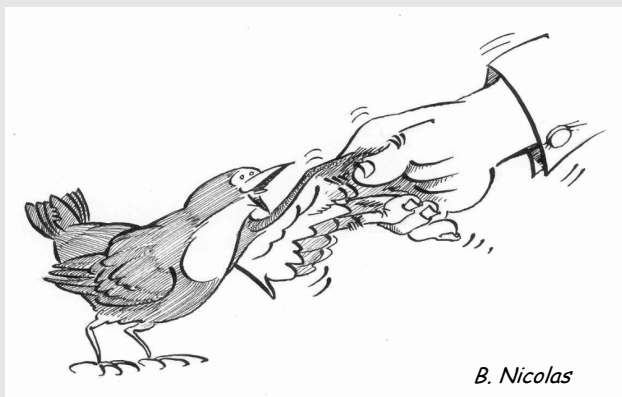
## *Vous souhaitez mettre en place un parrainage de rivière avec votre école et/ou votre association ?*

Un dossier pédagogique « Parrainage de Rivière » sera à votre disposition dès octobre 2007 au secrétariat des Contrats de Rivière Semois et Ton-Messancy.

L'objectif de ce dossier a pour but d'accompagner les écoles intéressées dans cette démarche. Après avoir choisi un tronçon de rivière à proximité de son école, une source, voire même pour les plus petits (maternelles) une fontaine ou un lavoir, la classe sera chargée d'effectuer diverses observations et surtout s'engagera à participer activement à sa protection, sa valorisation et peut-être même à sa restauration.

Un contrat moral qui lie les enfants à un tronçon de rivière en quelque sorte ! N'est-ce pas dès le plus jeune âge que l'on apprend les bons gestes d'éco-citoyenneté ?

La spécificité de ce projet est que les enfants et leur enseignant s'engagent à parrainer leur ruisseau et à se « l'approprier ». La durée du projet dépend entièrement de la classe participante.



Ce dossier, destiné à trois tranches d'âge différentes (2-4 ans, 5-7 ans et 9-12 ans), contient différents exemples d'animations pour l'organisation d'une journée d'introduction au projet et permet aux élèves de choisir ensemble des actions à mener. Différents aspects peuvent être abordés : le suivi de la qualité (biologique et physico-chimique) du cours d'eau, la vie dans le cours d'eau (macroinvertébrés et faune piscicole), la vie floristique des berges du cours d'eau, la découverte du ruisseau d'un point de vue culturel (historique, petits patrimoines bâtis liés à l'eau et les métiers d'autrefois liés à l'eau), la rivière d'un point de vue artistique (musique, chanson, poème, dessins, LandArt, photos, conte sur la rivière, pièce de théâtre, film, ...), ...

Actuellement ce document, financé par le programme Interreg III Semois-Semoy, est en phase de rédaction par le Centre Régional d'Initiation à l'Environnement de la Forêt d'Anlier en étroite collaboration avec les Contrats de Rivière Semois et Ton-Messancy et supervisé par M. Legrand (Ulg - Education à l'Environnement).

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser aux Contrats de Rivière Semois ou Ton-Messancy.